



Pourquoi je raisonne

J'aime la nature, les grands espaces, la liberté. Heureux hasard, en feuilletant une revue, je découvre l'association « Les Raisonneurs de pierre ». Restauration, débroussaillage, jardinage, me donne envie de rejoindre le groupe.

Le rendez-vous est pris avec le Président et, avec courage et bien chaussée, nous prenons le chemin de la draye qui nous conduit aux ruines, et sous la pluie, s'il-vous-plait...

Tout en marchant, j'écoute les histoires de ce lieu magnifique.

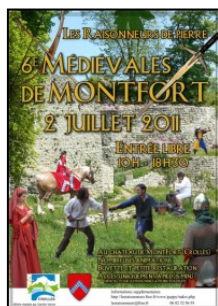
La rencontre avec Hélène, Martine, François, Marc, Guy et les autres m'encourage.

Depuis 3 mois, toucher la terre, voir fleurir, reverdir, embellir cette nature, me dit qu'il faut revenir.

Beaucoup d'efforts, mais nous allons bientôt faire la fête, je vais apprécier de vêtir ma robe de princesse...



Claudine



Fête Médiévale

Samedi 2 juillet de 10H à 18H

Nombreuses animations tout au long de la journée : scènes de vie et de combats médiévaux, vannerie, dentelle, jeux en bois, calligraphie, contes, musique et chants, visites guidées du jardin médiéval et du château, cuisson du pain dans le four du château, buvette. Petite restauration le midi (plateau-repas à 7€).

Conférence sur « Les Templiers »

par Philippe



Notre conférence annuelle a été assurée par Christophe Batailh, enseignant d'Art Roman à l'UIAD Grenoble.

Indubitablement, la magie des Templiers fait encore recette, car la salle était pleine.

Christophe Batailh nous a d'abord décrit l'origine des templiers, au départ petits seigneurs bagarreurs dont il fallait mieux canaliser les élans fougueux en les mettant au service de la terre sainte ; l'appellation de « Templiers » du fait de leur logement dans le palais bâti sur les fondations du Temple de Salomon à Jérusalem ; puis leur rôle de protecteur des pèlerins qui a justifié leur statut de moine soldat. Il a détaillé la très ambiguë situation qui consiste à tuer au nom de Dieu.

Saint Bernard de Clairvaux rédigea L'Éloge de la Nouvelle Milice dans laquelle il souligne l'originalité du nouvel ordre :

« Il n'est pas assez rare de voir des hommes combattre un ennemi corporel avec les seules forces du corps pour que je m'en étonne ; d'un autre côté, faire la guerre au vice et au démon avec les seules forces de l'âme, ce n'est pas non plus quelque chose d'aussi extraordinaire que louable, le monde est plein de moines qui livrent ces combats ; mais ce qui, pour moi, est aussi admirable qu'évidemment rare, c'est de voir les deux choses réunies. »

(Suite page 2)



(Suite de la page 1)

De plus, ce texte contenait un passage important où saint Bernard expliquait pourquoi les Templiers avaient le droit de tuer un être humain :

« Le chevalier du Christ donne la mort en toute sécurité et la reçoit dans une sécurité plus grande encore. [...] Lors donc qu'il tue un malfaiteur, il n'est point homicide mais Malicieux. [...] La mort qu'il donne est le profit de Jésus-Christ, et celle qu'il reçoit, le sien propre. [...] »

Mais pour cela, il fallait que la guerre soit « juste ».

Le besoin d'assurer les vivres des troupes sises en Terre Sainte s'est traduit par la création des commanderies, 380 en tout dont 16 en Rhône-Alpes, peu appréciées des paysans puisqu'elles leur retiraient leurs meilleures terres. Ces commanderies, très fonctionnelles, n'avaient rien de monastère puisqu'on n'y accueillait même pas les villageois pour la messe dominicale. Ils possédaient également des mines, des marais salants, des tanneries... En définitive, ils exploi-

taient les ressources locales au mieux, afin de générer les revenus nécessaires au fonctionnement de l'ordre ainsi qu'au financement de ses actions en Terre sainte.

Enfin le rôle de banquier s'est imposé. Les pèlerins donnaient leur cassette avant le départ pour ne pas se faire détrousser durant le voyage. Mais celui-ci était bien long ! D'où le mythe du trésor des templiers qui n'est peut-être constitué que de quelques lettres de change !

La fin tragique des Templiers sous l'ordre de Philippe IV le Bel a contribué à générer des légendes à leur sujet. Celles-ci vont des rumeurs au sujet de leur association avec le Saint-Graal, jusqu'aux interrogations à propos de leurs liens éventuels avec les francs-maçons voire l'ordre du temple solaire.

La légende veut, par exemple, que, lors de son supplice sur le bûcher de l'île aux Juifs à Paris le 19 mars 1314, Jacques de

Molay, grand-maître de l'Ordre des Templiers s'écrie :

«Pape Clément ! Roi Philippe ! Avant un an, je vous cite à paraître au tribunal de Dieu pour y recevoir votre juste châtement ! Maudits ! Maudits ! Tous maudits jusqu'à la treizième génération de vos races !»

Cette malédiction allait s'avérer exact : Clément V meurt le 20 avril 1314 d'étouffement. Philippe le Bel décède dans la nuit du 26 au 27 novembre 1314 d'un ictus cérébral. Ses trois fils mourront dans les 12 années à venir, sans laisser de descendance mâle, mettant ainsi fin à la lignée directe des Capétiens.



Troc plantes au moulin des Ayes par Brigitte

Cette année nous avons organisé pour la première fois un Troc plantes au Moulin des Ayes, le samedi 7 Mai de 10h à 12h.

De très nombreuses personnes sont venues troquer leurs boutures, graines, bulbes, rhizomes, plantes d'intérieur, et même, orchidées, dans une ambiance printanière très chaleureuse.

Cette rencontre était organisée en partenariat avec la commune qui, au cours d'une petite cérémonie suivie d'un pot, a remis les prix aux lauréats du concours des maisons fleuries 2010.

Tout le monde est reparti très content et nous organiserons certainement cette manifestation à nouveau au printemps prochain.



Martine, bien dans son élément, présentait les plantes...



Nous avons même eu la chance de pouvoir prendre en photo notre Monique, venue spécialement couvrir l'évènement pour le Dauphiné Libéré.



ou faisait visiter le Jardin du Moulin des Ayes.



Découverte à Montfort le 26 mars 2011

par Hélène

Des promeneurs ont donné à Philippe une pièce qu'ils venaient de trouver en partie haute du château, posée en évidence sur une pierre : un Napoléon III en bronze de 10 centimes daté de 1868.

Caractéristiques de la pièce

Dix centimes Napoléon III, tête laurée - 1868	Nom de l'atelier : Paris Lettre d'atelier : A Quantité frappée : 1.436.255 exemplaires Diamètre en mm : 30 mm Axe des coins : 6 h. Métal : Bronze Poids observé : 9,99g. Poids théorique : 10,00g. Taille : 100 au kilo Tranche : lisse
AVERS	Légende : NAPOLEON III EMPEREUR// 1868 Description : Tête laurée de Napoléon III à gauche ; signé BARRE au-dessous. Type émis après la campagne victorieuse en Italie.
REVERS	Légende : EMPIRE FRANÇAIS// * DIX CENTIMES * Description : Aigle debout sur un foudre, les ailes ouvertes, la tête tournée à droite ; au-dessous A.



La pièce avant nettoyage



La pièce après décapage

Contexte historique sous Napoléon III

Proclamé empereur sous le nom de Napoléon III, Louis Napoléon fit son entrée solennelle à Paris le 2 décembre 1852. Il épouse Eugénie Marie de Montijo, aristocrate espagnole en janvier 1853. Son règne peut se diviser en trois périodes : l'Empire autoritaire jusqu'en 1860 ; l'Empire libéral de 1860 à 1870 ; puis l'Empire parlementaire en 1870. Durant l'Empire autoritaire, Napoléon III exerce son pouvoir sans partage, contrôle la presse tandis que les journaux pratiquent l'autocensure pour éviter leur suppression, les préfets exercent une puissance illimitée dans les départements, les maires, les fonctionnaires sont nommés par le gouvernement. Comme sous le Premier Empire, l'Éducation et l'Université sont surveillées. Maintenant les grands principes de la révolution, la souveraineté du peuple perdure grâce à la consultation par plébiscite. Sur le plan économique,



Napoléon III par Franz-Xavier Winterhalter

l'essor est important, l'industrie se développe ainsi que les organismes de crédit et les grands magasins. Le prestige militaire est accru par la guerre de Crimée qui permet à la France de jouer un rôle international. L'attentat d'Orsini (janvier 1858) n'empêche nullement la France d'intervenir en Italie pour faire triompher le principe des nationalités et permet le rattachement de Nice et de la Savoie par le traité de Turin (mars 1860). Dès 1860, l'Empire évolue vers plus de libertés : traité libre-échangiste de commerce avec l'Angleterre, apparition d'une faible opposition dans le Corps législatif, octroi du droit de grève (1864), libéralisation de la presse (1868). Sur le plan international, la France acquiert la Nouvelle-Calédonie, la Cochinchine et encourage le creusement du canal de Suez par Ferdinand de Lesseps. Au Mexique, le

soutien à Maximilien et à l'Autriche est toutefois un échec. Les élections de 1869 sont très mauvaises pour le régime et l'opposition obtient 45 % des voix. Le régime évolue alors vers un Empire parlementaire en appelant Émile Ollivier, chef du parti orléaniste et libéral, au pouvoir. Après Sadowa en 1866 où la Prusse écrasa l'Autriche, l'affaire du trône d'Espagne et de la dépêche d'Ems entraînent la guerre qui fut déclarée le 19 juillet 1870. Accumulant les revers, l'armée française est encerclée dans Metz puis Napoléon III, malade, capitule à Sedan le 2 septembre. Aussitôt la nouvelle connue, la déchéance de l'Empire est annoncée par Gambetta puis la république est proclamée le 4 septembre. Napoléon III est alors emmené en captivité en Hesse puis dans le Kent où il meurt en 1873.



40 centimes orange « Empire » dentelé, effigie de Napoléon



Des jeunes de la MJC de Crolles au château de Montfort

par Hélène

A l'occasion d'une magnifique journée des vacances de Pâques, le 27 avril, 12 enfants de 8 à 10 ans (6 filles et 6 garçons) et leurs accompagnateurs ont randonné depuis la MJC jusqu'au château de Montfort. Un bon rythme pour cette balade qu'ils ont faite en moins d'une heure ! Martine, qui les accompagnait, leur a parlé des différentes plantes rencontrées sur le chemin et plantées au jardin de Montfort.

Après un pique-nique gargantuesque dans le jardin, nous leur avons fait

visiter le château avec quelques rappels historiques : les savoyards, les dauphins... (plus qu'un rappel pour la majorité d'entre eux : les rois de France sont bien connus, mais l'histoire locale des Dauphins beaucoup moins, sic !) Après ce petit intermède culturel, ils ont joué dans la clairière avant de rentrer tranquillement à la MJC.

Ce fut une belle rencontre avec les enfants que nous avons beaucoup appréciée. A refaire !





La rhubarbe

par Martine

La rhubarbe est une plante vivace de la famille des polygonacées. C'est une plante imposante, dont les feuilles peuvent mesurer jusqu'à 50cm de diamètre. Elle serait originaire d'Europe méridionale et d'Asie.

Elle était autrefois cultivée comme plante médicinale, jusqu'à ce qu'on découvre, vers 1765, que ses pétioles (queues des feuilles) étaient comestibles.

Très utilisée par la médecine chinoise comme purgatif, au Moyen-âge on lui reconnaît en plus une action sur le foie. De nos jours, on l'utilise moins en raison de certaines contre-indications.

Les rhubarbes cultivées appartiennent aux espèces *rhaponticum*, *rhabarbarum* et à leurs hybrides. Les préparations médicinales sont obtenues à partir de *Rheum officinalis*.

La rhubarbe préfère les sols profonds et frais, avec une bonne fumure organique. Elle se développe mieux à exposition ensoleillée. Un pied peut vivre de très nombreuses années, mais il est bon de les renouveler tous les 5 à 10 ans, par division des touffes.

Les pétioles se récoltent en mai et juin, en les coupant au ras du sol et en laissant une partie des feuilles au centre de la plante. Une deuxième récolte peut avoir lieu fin septembre.

Les pétioles s'utilisent épluchés et cuits en compotes, confitures, tartes, et même comme légume en accompagnement du gibier.

Pour éliminer les dépôts calcaire dans une casserole ou une bouilloire, vous pouvez y faire bouillir quelques morceaux de pétioles de rhubarbe coupés dans un peu d'eau.



Pied de rhubarbe au moulin des Ayes

La Recette par Brigitte

Pour 6 personnes

Pâte brisée :

150g de farine
2 œufs
4 cs de sucre
60g de beurre
sel

Garniture :

6 tiges de rhubarbe
Poids de sucre équivalent à la moitié du poids de la rhubarbe.

Crème :

2 œufs
30g de beurre
50g de sucre

Tarte à la rhubarbe

- Épluchez les tiges de rhubarbe en enlevant la fine pellicule qui les enveloppe. Coupez-les en petits morceaux de 2cm.
- Dans une casserole, mettez les morceaux de rhubarbe, le sucre, arrosez d'un verre d'eau et laissez cuire 20 minutes.
- Pendant ce temps, préparez la pâte. Versez la farine dans une jatte et creusez une fontaine. Disposez-y le sucre, les jaunes d'œuf, le sel et le beurre, puis incorporez peu à peu la farine.
- Lorsque le mélange est lisse, pétrissez du bout des doigts, puis roulez la pâte en boule sur la planche farinée. Laissez reposer 1 heure avec un linge fariné.
- Étalez la pâte au rouleau, sur une épaisseur de 2-3 millimètres et installez-la dans un moule en formant une crête que vous pincez avec les doigts.
- Piquez la pâte de part en part avec une fourchette.
- Garnissez la pâte avec la compote de rhubarbe, saupoudrez de sucre et faites cuire à four modéré pendant 25 minutes.
- Préparez la crème en mélangeant le beurre, le sucre et les œufs.
- Retirez la tarte du four, arrosez-la avec la crème et faites cuire jusqu'à ce que la couleur soit jaune doré.



L'expression du mois

par Philippe

Verser un pot de vin

Au Moyen-âge, lorsqu'on versait un « pot de vin », on le faisait sous forme « liquide ». L'expression qu'on utilise aujourd'hui pour décrire une somme illégalement versée à une personne influente était courante dans le vocabulaire médiéval. Mais elle s'entendait alors dans son sens littéral, puisqu'on corrompait son dignitaire avec des cruches ou des jarres de bon vin.

A l'origine, cette expression était plus innocente qu'aujourd'hui et le pot de vin faisait simple fonction de **pourboire** pour un service rendu ou à rendre. Ainsi au XVI^e siècle, « verser un pot de vin » signifiait « donner un pourboire », une somme permettant de se payer à boire. En effet, dans notre culture, le fait d'offrir un verre à une personne a toujours signifié qu'on lui accordait une place privilégiée.

Désormais, le « pot de vin » désigne la somme d'argent versée à une personne - de façon illégale - et qui apporte à

celui qui la donne un avantage quelconque.

On dit aussi « bakchich », « dessous de table ».

Tourner autour du pot

Ah, cette belle marmite suspendue dans la cheminée et dans laquelle le repas du soir est en train de cuire à petit feu ! Humez-moi le fumet appétissant et tentant qui s'en dégage !

Le « pot » désigne ici la « marmite » où on servait les repas et dans laquelle on n'hésitait pas à se servir en période de disette. On ne « tournait » donc pas « autour du pot ».

Dès le XIII^e siècle, la grosse marmite servant à faire cuire les aliments s'appelait un pot. Et c'est d'ailleurs de ce pot-là que viennent le pot-au-feu et le potage (*et le nom*

de potherbes données aux plantes que l'on y cuisait).

Alain Rey, dans son Dictionnaire Historique de la Langue Française explique l'origine du mot pot.

Le mot *pot* qui correspond au bas allemand et au néerlandais *pot*, est probablement issu (1120) d'un radical préceltique *pott* - exprimant peut-être à l'origine la rondeur, ce qui autoriserait un rapprochement avec *potelé*. Ce radical aurait été introduit en Gaule par les Francs qui ont dû emprunter le mot - qui ne paraît pas très germanique - lorsqu'ils se sont établis à Trèves, mais sa nature et son origine ne sont pas établies.

De cette notion de « rondeur » ou de « potelé » est sans doute née l'expression « tourner autour du pot » lorsque - autour du pot - les gens affamés n'osaient se servir, hésitaient et tournaient en rond autour de la marmite.

Et voilà comment, à partir d'une marmite ou d'un pot, naît au XV^e siècle une métaphore qui, d'abord, s'applique à quelqu'un qui cherche par un moyen détourné à obtenir un avantage généralement indu.

La manière indirecte de procéder a, par extension et au XIX^e siècle seulement, donné le deuxième sens, qui s'applique cette fois à quelqu'un qui utilise des moyens détournés pour s'exprimer, qui n'ose pas aborder franchement un sujet.

On dira aussi « tergiverser », « tourner en rond ».



Assemblée générale FAPI par Michel

La FAPI (Fédération des Associations Patrimoniales de l'Isère) a tenu son assemblée générale le samedi 9 avril 2011 à Crolles. Une quarantaine d'associations étaient représentées. Les Raisonneurs de pierre et Patrimoine et Avenir en Grésivaudan Bernin-Crolles, membres du conseil d'administration de la FAPI, avaient organisé cette rencontre pour faire connaître le patrimoine de la commune de Crolles aux associations du Patrimoine de l'Isère.

Le président de la FAPI, Philippe Seigle, a évoqué les perspectives d'avenir : les inquiétudes sur la

réforme territoriale, l'évolution du site internet et la récente collaboration avec la Fondation du Patrimoine présentée par Monsieur Alain Robert délégué Sud Isère.

Nos deux associations locales ont présenté les projets pour le château de Montfort, un bref panorama des lieux patrimoniaux sur Crolles, ainsi qu'une petite visite des abords et du jardin du moulin des Ayes.

L'après-midi a donné l'occasion de faire connaître le centre village, de visiter l'église de Crolles et le presbytère ainsi que les jardins du château de Crolles.

